

Présidence de Mme Eliane Aubert, présidente

Membres absents excusés : M. Quentin Beausire ; M. Giuseppe Fonte ; M. Ngoc Huy Ho ; Mme Françoise Longchamp ; M. André Mach ; Mme Paola Richard De Paolis ; Mme Graziella Schaller ; Mme Sandrine Schlienger.

Membres absents non excusés : M. Xavier de Haller ; M. Jean-Pascal Gendre ; Mme Céline Misiego ; M. Pierre Oberson

Membre démissionnaire : M. Anselme Bender

Membres présents	87
Membres absents excusés	8
Membres absents non excusés	4
Membres démissionnaires	1
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Prestation de serment

de Mme Stéphanie Mooser (CPV) en remplacement de M. Axel Marion, démissionnaire avec effet au 31.12.2019.

La présidente

Lit la lettre de démission du Conseil communal de M. Anselme Bender avec effet au 13.01.2020.

La présidente

Lit la lettre de démission du Conseil communal de Mme Sandra Pernet avec effet au 30.01.2020.

La présidente

Lit la lettre de démission de la Commission de gestion de M. Jean-Daniel Henchoz avec effet au 31.12.2019

La présidente

Lit la lettre de démission de la Commission de gestion de M. Maurice Calame avec effet au 31.12.2019

Election complémentaire

d'un membre à la Commission permanente des finances, en remplacement de M. Axel Marion, démissionnaire.

M. Vincent Vouillamoz, au nom du groupe CPV, propose la candidature de Mme Stéphanie Mooser.

	<p>Le Conseil désigne, à l'unanimité, Mme Stéphanie Mooser comme membre de la Commission permanente des finances.</p> <hr/>
Election complémentaire	<p>d'un membre à la Commission permanente de gestion, en remplacement de M. Jean-Daniel Henchoz, démissionnaire.</p> <p>M. Matthieu Carrel, au nom du groupe PLR, propose la candidature de Mme Diane Wild.</p> <p>Le Conseil désigne, à l'unanimité, Mme Diane Wild comme membre de la Commission permanente de gestion.</p> <hr/>
Election complémentaire	<p>d'un membre à la Commission permanente de gestion, en remplacement de M. Maurice Calame, démissionnaire.</p> <p>M. Matthieu Carrel, au nom du groupe PLR, propose la candidature de Mme Anna Crole-Rees.</p> <p>Le Conseil désigne, à l'unanimité, Mme Anna Crole-Rees comme membre de la Commission permanente de gestion.</p> <hr/>
Lettre	<p>de la Municipalité (du 13 décembre 2019) demandant <u>le traitement prioritaire</u> pour le 14.01.2020 pour les points :</p> <ul style="list-style-type: none">- R 37 – Préavis N° 2019/07 : – « <i>Politique municipale en matière de vidéosurveillance dissuasive "Rapport d'activité et révision du règlement communal sur la vidéosurveillance"</i> »- R 39 – Préavis N° 2019/38 : – « <i>Cinéma Capitole – Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent en faveur de la Fondation Capitole – Demande d'une subvention d'investissement en faveur de la Fondation Capitole – Octroi d'un cautionnement en faveur de la Fondation Capitole – Rénovation, assainissement et agrandissement du bâtiment</i> » <hr/>
Communications du secrétariat	<p>– <u>11 janvier 2020</u> : Commission permanente de politique régionale – organisation du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.</p> <hr/>
Communications municipales	<p>– <u>12 décembre 2019</u> : Remaniement de droit distinct et permanent de superficie n° 2204 du site de Beaulieu conformément aux conclusions du préavis n° 2017/44 – réduction de l'assiette de servitude permettant le retour gratuit des Halles Nord et des Jardins.</p> <p>– <u>12 décembre 2019</u> : Réponse à la question n° 14 de M. Benoît Gaillard, déposée le 8 octobre 2019 « Bâtiment de Bel-Air 4 / Mauborget 5-9 : un abus dès le début ? ».</p> <p>– <u>19 décembre 2019</u> : Réponse à la question N° 16 de M. Roland Philippoz, déposée le 8 octobre 2019 "Taille et élagage des arbres sur les parcelles privées : quels sont les règles ?"</p> <hr/>

Question écrite
Dépôt de M. Benoît Gaillard (soc.) : « *Place de jeu Rte du Pavement 5, 7, 9 : des travaux qui durent* »

Question écrite
Dépôt de Céline Misiego (EàG) : « *Situation des gestionnaires de prestations du RI, pouvons-nous négocier ?* »

Question écrite
Dépôt de Céline Misiego (EàG) : « *Pourquoi on oublie toujours la place Chauderon ?* »

Postulat
Dépôt de M. Benoît Gaillard (soc.) et consorts : « *Un mécanisme dynamique pour réduire les nuisances de l'aéroport de la Blécherette* »

Postulat
Dépôt de M. Jacques Pernet (PLR) et consorts « *Quelles seraient les conséquences économiques d'une suppression de l'aéroport de la Blécherette sur l'économie lausannoise et vaudoise* »

Postulat
Dépôt de M. Jacques Pernet (PLR) et consorts « *Les SIL au-devant d'une ère de chamboulement ! Création d'un organe de gouvernance* »

Interpellation
Dépôt de M. David Raedler (Les Verts) et consorts : « *Lausanne entend-elle se profiler sur les rails d'une tarification intelligente de la mobilité ?* »

Interpellation
Dépôt de Mme Laura Manzoni (EàG) et consorts : « *Des vendredis pour le climat aux vendredis noirs pour la planète ?* »

Interpellation
Dépôt de M. Vincent Brayer (soc.) et consorts : « *Offices de poste lausannois : la tactique du salami, jusqu'où ?* »

L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.

R33-EJQ
Rapport s/
[Rapport-préavis](#)
[N° 2019/18](#)

Intentions de la Municipalité en matière de planification scolaire à l'horizon 2030 - Demande de crédit-cadre pour l'assainissement, la rénovation et l'optimisation des bâtiments scolaires –

Réponse aux postulats de M. Julien Eggenberger et consorts
« Planification des rénovations et constructions scolaires »

et de M. Manuel Donzé

« Leçons de rythmique : des infrastructures inadaptées ».

Rapporteur : M. Jacques-Etienne Rastorfer (soc.)

<i>Discussion</i>	M. Daniel Dubas (Les Verts) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; Mme Laura Manzoni (EàG) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (soc.) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Guy Gaudard (PLR) <u>qui dépose un amendement</u> ; Mme Aude Billard (soc.) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.
Amendement Gaudard (dépôt)	« <i>Le conseil communal souhaite que la Ville, dans le cadre des travaux visant à assainir, rénover et optimiser les bâtiments scolaires à l'horizon 2030, informe clairement les utilisateurs de ces bâtiments, ainsi que les parents d'élèves, si le bâtiment scolaire contient par endroit de l'amiante. Si tel est le cas, un affichage visible par chacune et chacun et indiquera clairement toutes les zones concernées par la présence d'amiante</i> ».
<i>Discussion s/amendement</i>	M. Jacques-Etienne Rastorfer (soc.) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (soc.) ; M. Cédric Fracheboud (PLC) ; M. Vincent Brayer (soc.) ; M. Guy Gaudard (PLR) ; M. Ilias Panchard (Les Verts) ; M. Vincent Vouillamoz (CPV) ; M. Vincent Brayer (soc.) ; Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (soc.) ; M. Claude Calame (EàG) <u>qui dépose une motion d'ordre pour voter l'amendement</u> .
Motion d'ordre	La motion d'ordre étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la présidente la met en discussion.
<i>Discussion s/motion d'ordre</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/motion d'ordre</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et sans abstention, accepte la motion d'ordre déposée par M. Claude Calame, demandant de passer au vote de l'amendement.
<i>Vote s/amendement</i>	Le Conseil, par 83 oui, 1 non et 5 abstentions, approuve l'amendement de M. Gaudard.
<i>Discussion (suite)</i>	Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, Environnement et Architecture ; M. Vincent Brayer (soc.)
<i>Vœu</i>	La Commission forme le vœu que lui soit confié le suivi des préavis relatifs à la réalisation des constructions et aux rénovations des bâtiments scolaires telles que planifiées dans le présent rapport-préavis.
<i>Vote s/concl. n°1</i>	Le Conseil, par 87 oui, 0 non et 0 abstentions, approuve la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/concl.
n°2

Le Conseil, par 88 oui, 0 non et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

Vote s/concl. 3
à 6

Le Conseil, par 89 oui, 0 non et 0 abstentions, **approuve** les conclusions n° 3 à 6 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Julien Eggenberger « Planification des rénovations et constructions scolaires » ;
2. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Manuel Donzé « Leçons de rythmiques : des infrastructures inadaptées » ;
3. d'octroyer à la Municipalité un crédit-cadre de CHF 18 millions pour les rénovations, l'assainissement et l'optimisation des bâtiments scolaires (5^e étape, 2019 - 2021) ;
4. d'amortir annuellement le crédit mentionné sous chiffre 3 par la rubrique 5800.331 du Service des écoles primaires et secondaires ;
5. d'autoriser la Municipalité à comptabiliser les intérêts relatifs au crédit mentionné sous chiffre 3 sur la rubrique 5800.390 du Service des écoles primaires et secondaires ;
6. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 3 les subventions qui pourraient être accordées.
7. Le conseil communal souhaite que la Ville, dans le cadre des travaux visant à assainir, rénover et optimiser les bâtiments scolaires à l'horizon 2030, informe clairement les utilisateurs de ces bâtiments, ainsi que les parents d'élèves, si le bâtiment scolaire contient par endroit de l'amiante. Si tel est le cas, un affichage visible par chacune et chacun et indiquera clairement toutes les zones concernées par la présence d'amiante

INT33-EJQ
Interpellation

de Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) et consorts : « *Quand le Conseil communal va-t-il enfin recevoir une réponse au postulat Eggenberger relatif à la planification des rénovations scolaires ?* »

Discussion
(réponse de la
Municipalité)

Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ;

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

R39-CD
Rapport s/
Préavis N°
2019/38

Cinéma Capitole – Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent en faveur de la Fondation Capitole – Demande d'une subvention d'investissement en faveur de la Fondation Capitole – Octroi d'un cautionnement en faveur de la Fondation Capitole – Rénovation, assainissement et agrandissement du bâtiment.

Rapporteur : M. Jacques-Etienne Rastorfer (soc.)

<i>Discussion</i>	M. Maurice Calame (PLR) ; Mme Sandra Perrin (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (soc.) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (soc.) ; M. Grégoire Junod, syndic ; Mme Graziella Schaller (CPV).
<i>Discussion s/DDP</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/concl. n°1</i>	Le Conseil, par 85 oui, 0 non et 1 abstention, approuve la conclusion n° 1 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°2</i>	Le Conseil, par 85 oui, 0 non et 1 abstention, approuve la conclusion n° 2 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°3</i>	Le Conseil, par 65 oui, 2 non et 19 abstentions, approuve la conclusion n° 3 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°4</i>	Le Conseil, par 84 oui, 0 non et 1 abstention, approuve la conclusion n° 4 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°5</i>	Le Conseil, par 85 oui, 0 non et 1 abstention, approuve la conclusion n° 5 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°6</i>	Le Conseil, par 85 oui, 0 non et 2 abstentions, approuve la conclusion de la commission,
	Ce faisant, le Conseil décide :
	<ol style="list-style-type: none"> 1. d'autoriser la Municipalité à accorder un droit distinct de superficie sur la parcelle n° 6'069 au bénéfice de la Fondation Capitole aux conditions décrites dans le présent préavis ; 2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 5'000'000.- destiné à : <ol style="list-style-type: none"> a. balancer le crédit d'étude 1400.582.141 pour un montant de CHF 1'300'000.- ; b. verser une subvention d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'700'000.- au bénéfice de la Fondation Capitole ; 3. d'accepter un prélèvement sur le Fonds du développement durable pour un montant total de CHF 4'000'000.- et de le porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 2 ci-dessus ; 4. d'amortir annuellement le montant figurant sous chiffre 2 ci-dessus par la rubrique 1401.331 « Amortissement du patrimoine administratif » du budget du Service de la culture ; 5. de faire figurer sous la rubrique 1401.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 2 ci-dessus ;

6. d'autoriser la Municipalité à octroyer à la Fondation Capitole un cautionnement maximum de CHF 11'000'000.- sur une durée de 30 ans qui sera réduit en fonction du versement des financements de tiers et sera amorti en fonction du remboursement de la dette.
- _____

Clôture

La séance est levée à 20 h 15.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....